



Chiens des voisins qui aboient

Par **lololo74**, le **11/06/2012** à **19:14**

Bonjour,

De nouveaux voisins se sont installés en face de chez nous, avec leurs 2 labradors. Au départ ils aboyaient toute la journée, nous avons donc pris contact avec le propriétaire pour lui demander d'y faire attention et de ne pas les laisser seuls dehors toute la journée. La situation s'était un peu améliorée, mais nous étions obligés de le rappeler à l'ordre lorsqu'ils recommençaient à trop aboyer.

Un jour la femme du propriétaire est venue nous dire que si nous continuions à harceler son mari à cause des chiens, elle porterait plainte. C'est à ce moment là que nous avons été en parler à la police municipale d'abord, puis à la gendarmerie. Ils ne semblent pas pouvoir y faire grand chose.

Les chiens n'aboient pas toute la journée, mais ils commencent parfois dès 8h30 ou 9h le matin. Il arrive qu'ils aboient pdt 1 ou 2h de temps non stop, et nous devons souvent crier afin que le propriétaire les fasse rentrer.

Quelqu'un pourrait-il me conseiller des démarches afin de régler le problème, car la situation est complètement bloquée, et les entendre aboyer est devenu insupportable.

D'avance merci

Par **Afterall**, le **11/06/2012** à **19:53**

Bonjour,

Il s'agit clairement d'un trouble du voisinage.

La jurisprudence a eu à de nombreuses reprises l'occasion de condamner de tels agissements de voisins indécents, incapables de contrôler leurs chiens...

Ainsi, par exemple, la cour d'appel d'Agen, le 18 mars 2008, a condamné les propriétaires pour les aboiements incessants et intempestifs de leurs chiens...

Vous pourriez dans un premier temps présenter cet arrêt à vos voisins, avant de passer à la vitesse supérieure...

Voir ici :

<http://www.echos-judiciaires.com/droit/troubles-de-voisinage-causes-par-un-elevage-de-chiens-a5777.html>

Par **lololo74**, le **11/06/2012 à 20:17**

Bonjour,

Tout d'abord merci de votre réponse.

Nous avons essayé de dialoguer avec eux, voyant que cela n'avait aucun effet nous leur avons montré plusieurs articles de loi afin de leur prouver qu'ils sont en tort. Nous leur avons également demandé gentiment de mettre une muselière mais ils ne veulent pas.

Ils pensent clairement qu'ils sont dans leur droit et ils nous ont même dit que c'est nous qui avons un problème car pour eux il est tout à fait normal que leurs chiens aboient.

On ne peut plus dialoguer avec eux car ils nous ont menacé de porter plainte pour harcèlement.

Par **mira**, le **11/06/2012 à 22:54**

bonsoir,

mon frère a eu le même problème pendant 2 ans et aujourd'hui ils ont un bébé c'était pas facile, c'était aussi des nouveaux locataires

qui jouent les américains avec leur chien, demande un contrôle pour les chiens si ils sont bien tatoués et un carnet de vaccination parce que deux labradors à nourrir ça fait cher, alors ya eu un contrôle et aucun chien était tatoué et vacciné ils avaient tout les deux des maladies, donc emmener la spa directement

Par **lololo74**, le **11/06/2012 à 23:20**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse.

Je pense que leurs chiens sont en règles car cela fait 5 ans qu'ils les ont. De plus c'est une famille avec 3 enfants. Je ne pense pas qu'ils garderaient des chiens qui mettraient en danger leurs enfants.

Bonne soirée

Par **janus2fr**, le **05/09/2012 à 15:46**

Bonjour,

Vous n'allez pas poster votre message dans toutes les discussions !!!

Cela s'appelle du spam...

Par **HOODIA**, le **15/12/2012** à **08:31**

Lorsque la personne ne veut pas faire cesser les nuisances ,il ne reste que la procédure :
Mon cas 6 gros chiens en ville dans un petit jardin jour et nuit et ceci toute l'année dehors...
Le plus difficile reste le réveil en pleine nuit avec les bagarres entre chiens ...
Bref, après échanges de conclusions avant la dernière étape un accord se fait :
la partie adverse s'engage à retirer ses chiens la nuit de son jardin ,et verse une somme de
500 euros de dédommagement .
Bizarre ,mais ce qui lui semblait impossible de faire avant ;le devient effectivement
maintenant ?

et , nous n'avons plus d'aboiements la nuit ,et rarement le jour !